

CHAMPIONNAT RÉGIONAL 2025

Saint Jean d'Angély - 18 mai 2025



DOSSIER D'INVITATION



SAINT JEAN D'ANGÉLY

DIMANCHE 18 MAI 2025
A PARTIR DE 9H30

CHAMPIONNAT

BMX

REGIONAL

Nouvelle-Aquitaine



U9 À ELITE



PÔLE CYCLISTE



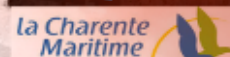
SUR PLACE

WWW.BMXSAINTJEANDANGELY.COM



ville de
Saint Jean
d'Angély

BMX
ST 17 JEAN
D'ANGÉLY



L'Union Vélocipédique Angérienne et la ville de Saint Jean d'Angély sont heureux de vous accueillir pour le **Championnat régional Nouvelle-Aquitaine 2025**.

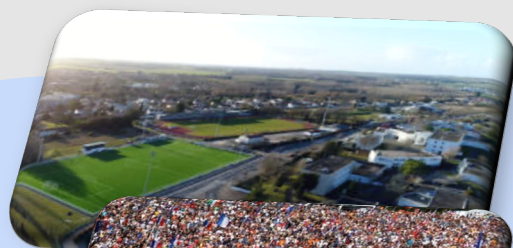
Saint-Jean-d'Angély, l'énergie d'une ville au rythme du sport

Au cœur de la Charente-Maritime, Saint-Jean-d'Angély vous invite à vivre un événement sportif d'exception dans un cadre chargé d'histoire et de charme. Entre ses ruelles pavées, ses majestueux bâtiments anciens et l'effervescence de ses places ensoleillées, la ville incarne un subtil équilibre entre patrimoine et vitalité contemporaine.

Ici, chaque pierre raconte une histoire, mais c'est aujourd'hui que le souffle du sport enflamme Saint-Jean-d'Angély. Nichée au bord de la Boutonne, cette cité fière de son abbaye royale classée à l'UNESCO, devient pour l'occasion un véritable terrain de jeu, où la passion, la convivialité et l'excellence se rencontrent.

Que vous soyez compétiteur, amateur ou simple curieux, vous serez séduit par l'atmosphère unique de cette ville accueillante. Laissez-vous porter par l'énergie de ses habitants, goûtez à l'art de vivre angérien entre deux épreuves, et savourez la magie d'une destination où le sport rassemble autant qu'il inspire.

À Saint-Jean-d'Angély, le dépassement de soi trouve un écrin à sa mesure. Venez vibrer, partager, célébrer : ici, l'émotion est toujours au rendez-vous



REGLEMENT

ARTICLE 1 - CHAMPIONNAT REGIONAL 2025

- Le Comité Régional Nouvelle Aquitaine organise son CHAMPIONNAT REGIONAL sous la responsabilité de la CRBMX en 1 épreuve, le dimanche 18 mai 2025 sur la piste de St JEAN D'ANGELY (17).

ARTICLE 2

- Le Championnat Régional est accessible aux pilotes détenteurs d'une licence délivrée par la Fédération Française de Cyclisme.
- La participation au Championnat de Nouvelle Aquitaine est exclusivement réservée aux pilotes licenciés dans le Comité de Nouvelle Aquitaine de Cyclisme, aucun pilote extérieur au comité ne sera autorisé à courir.

ARTICLE 3 - CATEGORIES COURUES

- Les catégories du Championnat Régional de BMX seront les catégories nationales FFC adaptées telles qu'à l'annexe I, et la réglementation associée sera appliquée. **La participation au Championnat Régional est OBLIGATOIRE pour tous les pilotes désirant participer aux TFBMX et au challenge/ Championnat de France EXCEPTÉ pour les Juniors Nationaux et les Élites.**

ARTICLE 4 - LE TITRE DE CHAMPION NOUVELLE-AQUITAINE

- Le titre de champion Nouvelle-Aquitaine par catégorie ne sera décerné qu'à la condition qu'il y ait au minimum 4 pilotes classés au championnat régional.
Si moins de pilote dans une catégorie, ils seront regroupés et donc le titre correspondra à cette catégorie.
- Le titre de champion Nouvelle Aquitaine sera décerné au pilote le mieux classé.
- Le titre de champion Nouvelle Aquitaine sera attribué dans les catégories précisées à l'annexe 1

ARTICLE 5 - FILM DE COURSE

- Le déroulement de la compétition devra respecter le timing établi en annexe 2
- Les essais se font par blocs :
 - Bloc 1 : Cruisers,
 - Bloc 2 : Benjamins et moins (filles et garçons)
 - Bloc 3 : minimes et cadets (filles et garçons) juniors et plus (filles et garçons)

ARTICLE 6 - RECOMPENSES

- Les 3 premiers de chaque catégorie du championnat régional seront récompensés par une coupe ou un trophée, ou autre... Le vainqueur du Championnat recevra un maillot de Champion Nouvelle Aquitaine. Le maillot ne sera pas porté lors du championnat régional de l'année suivante, car remise de son titre. Le maillot et les récompense sdes 3 premiers sont gérés par le CRBMX, pour les places de 4 à 8 c'est à la charge du club organisateur.

ARTICLE 7 - CLASSEMENT

- Le pilote engagé dans une catégorie marque les points de la place qu'il obtient le jour de l'épreuve suivant le barème national lié au programme national de gestion des courses.

ARTICLE 8 - REMISE DES RECOMPENSES

- La remise des récompenses se fera selon le timing de course.
- Obligation à la cérémonie protocolaire de présence des 3 premiers.
- Le port du maillot du club inscrit sur la licence est obligatoire lors de la cérémonie protocolaire, sous peine de sanction disqualifiante.

ARTICLE 9 - ENGAGEMENTS

- Pas de licence à la journée.
 - Les engagements et le paiement de la totalité des droits d'engagements se feront obligatoirement sur Cicleweb au plus tard le **Mardi 13 mai 2025 à 20 heures**. Coût d'engagement de 10,10€ par catégorie, et 11,20€ si le pilote roule en 20 et 24 pouces.
 - Tous les clubs devront au moins nommer un arbitre sur la journée pour cette compétition via l'adresse mail arbitre.bmx.naq@gmail.com à la même échéance de date, sous peine de pénalités. La plus grande diligence est demandée à chacun pour avoir un staff d'arbitres complet.
 - Un pilote engagé qui ne participe pas à l'épreuve, ne pourra être remboursé par le club organisateur que sur présentation d'un certificat médical, postérieur à la date limite d'engagement au plus tard la veille du jour de l'épreuve soit le samedi 17 mai 2025, par le responsable de son club.
 - Tout responsable de club doit, le jeudi précédant la compétition :
 - Contrôler la bonne inscription de ses pilotes sur la liste « inscriptions par club » disponible via le lien [sqorz](#) ou directement sur [Oursqorz](#) du comité Nouvelle Aquitaine
 - Signaler toute anomalie à l'adresse arbitre.nbm.x.naq@gmail.com pour être pris en considération. L'accès au secrétariat sera réservé aux seuls référents désignés dans les mêmes délais via la même adresse mail.
- Un badge à cet effet devra être fourni par le club organisateur.

ARTICLE 10 - EQUIPEMENT

- Tout pilote n'ayant pas l'équipement vestimentaire et le matériel réglementaire se verra refuser le départ.
- La plaque latérale de cadre porte-numéro est obligatoire (en plus de la plaque de guidon) et devra, conformément à la réglementation nationale, comporter le numéro et l'initiale du nom de famille.

ARTICLE 11 - CHARTE DE BONNE CONDUITE

- La pratique du Bmx en compétition doit se faire en respectant tous les protagonistes que le compétiteur et tous licenciés sont amenés à croiser : les adversaires, les arbitres, les bénévoles, les secrétaires, le public, ...
- Le Fair-Play doit être respecté par tous, et en cas de réclamation ou déclassement le ou les pilotes concernés devront dans tous les cas savoir se contrôler.

- Chaque club devra désigner un référent Club pour représenter le pilote en cas de litige.
- Si un parent de pilote non licencié ne respectait pas cette charte, le président de jury et les responsables de la commission régional BMX se réservent le droit de transmettre un rapport à la commission de discipline du comité pour sanction envers le pilote licencié.
- Pour le bon déroulement des compétitions il est important que chaque licencié connaisse ce point du règlement.

ARTICLE 12 - CONNAISSANCE DU REGLEMENT

- Tout pilote engagé en championnat régional reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement ainsi que le Titre VI et s'engage à les respecter.

ARTICLE 13 - CLASSEMENT GENERAL

- Le classement se fera sur la seule épreuve Championnat Régional. Les résultats seront communiqués lors de la remise des récompenses, sur le site Internet du Comité de Nouvelle Aquitaine et dans le Journal Cyclisme.

ARTICLE 14 - ANTI-DOPAGE

- Comme pour toute compétition un contrôle antidopage pourra être réalisé par l'ALD.

ARTICLE 15 - REGLEMENT NATIONAL

- Pour tout point non défini au présent règlement, se référer au règlement national.

Annexe 1 : Catégories du Championnat Régional

Les catégories courues sur le Championnat Régional 2025 sont :

Vingt pouces :

- – U7 garçons et filles mélangés (niveau similaire)
- – U9 garçons
- – U9 filles
- – U11 filles
- – U11 garçons
- – U13 filles
- – U13 garçons
- – U15 filles
- – U15 garçons
- – U17 filles
- – U17 garçons
- – Femmes 17 et +
- – Hommes 17-24
- – Hommes 25-29
- – Hommes 30+

Vingt quatre pouces :

- Cruisers femmes U15+

- – Cruiser u15-u17 garçons (il y a plein de U17 mais pas 4 U15)
- – Cruiser homme 17-29
- – Cruiser homme 30-39
- – Cruiser homme 40-44
- – Cruiser homme 45 et+

Annexe 2 : Timing de course

(Pouvant être sujet à modification)

Les essais se dérouleront par blocs, les pilotes :

- • Bloc 1 : Cruisers
- • Bloc 2 : U13 et moins 20"
- • Bloc 3 : U15, U17, U19 et plus

Déroulement :

- Essais contrôlés Blocs 1 et 2
- Manches de qualification blocs 1 et 2
- Quart Blocs 1 et 2
- Essais Bloc 3 :
- Demi: Blocs 1 et 2
- Finales Blocs 1 et 2
- Pause
- Warm up bloc 3
- Manches de qualification bloc 3
- Quarts, demi et finales bloc 3

Annexe 3 : Local ANTI DOPAGE

- Se référer au règlement FFC, TITRE XIV REGLEMENT RELATIF A L'ORGANISATION DES CONTROLES ET A LA LUTTE CONTRE LE DOPAGE, notamment Titre II, Chapitre 1, Section 1, Article 60 qui stipule :
La personne physique ou morale responsable des lieux mentionnés à l'article L. 232-13 du code du sport doit mettre des locaux appropriés à la disposition de la personne chargée du contrôle.
- En particulier, les organisateurs des compétitions et manifestations visées à l'article 5 du présent règlement ont l'obligation de prévoir, à proximité du lieu d'arrivée des courses ou du site des compétitions, un local approprié qui permette l'organisation des opérations de contrôle et de prélèvement dans de bonnes conditions techniques, et dont l'aménagement et l'installation soient de nature à préserver la dignité des personnes concernées.
- Se reporter également section 5 : article 64 et 65 et section 6 : article 66 relatifs aux accompagnateurs.

Accès et parkings : L'accès à la piste se fait rue Jannet ou rue Georges Texier, 17400 Saint Jean d'Angély ; Coordonnées : 45,9522632, - 0,5270182



Parking Camping-Cars :

Un parking camping-car est prévu à proximité de la piste

Tonelles:

Vous pourrez positionner vos tonnelles à l'endroit indiqué sur le plan, il n'y a pas de réservation nécessaire, nous comptons sur vous pour respecter les emplacements prévus, un bénévole sera à votre disposition pour vous aider à vous installer.

Restauration et buvettes :

Un service de restauration et des buvettes seront tenus par les bénévoles du club qui feront le maximum pour vous satisfaire.

Pâtes, sandwiches, frites et autres produits de restauration rapide seront disponibles le dimanche.

Village commerçant :

Un village sera mis en place avec la présence de partenaires locaux

Renseignements :

Général : Uva.bmx@gmail.com

06.18.69.10.12

Point accueil :

Un point d'accueil sera mis en place pour l'émargement des pilotes, la distribution des badges et répondre à toutes vos éventuelles questions.

